



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALPHA OPPORTUNITIES - Code ISIN : FR0013384062

Cet OPCVM est géré par MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT

Objectifs et Politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 5 %.

Cet objectif de rendement est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la société de gestion et ne constitue pas une garantie de rendement.

Indicateur de Référence : Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

Politique d'investissement : La politique de gestion est active et opportuniste. Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies de performance absolue, actions, obligataires et directionnelles, essentiellement par le biais d'OPC, ou, directement via des valeurs mobilières, ainsi que via des instruments financiers à terme.

La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc) et d'une allocation tactique visant à optimiser la performance avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme.

Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 100% de l'actif net via des OPC ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour les petites et moyennes capitalisations et les pays émergents.

Il pourra également être exposé aux stratégies de performance absolue via des OPC, ayant pour objectif d'obtenir un rendement décorrélé des principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).

Si les conditions de marché l'imposent, en cas d'anticipations défavorables aux marchés actions ou après avoir atteint l'objectif de performance défini, le Fonds pourra réduire son exposition aux actions au profit de produits de taux.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif net aux marchés des Taux via des OPC (dont OPC obligataires flexibles visant à être réactifs aux variations de taux) ou directement en produits de taux, titres de créance ou obligations libellés en euro ou internationaux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs ») et pour les pays émergents.

Le Fonds n'aura pas recours aux obligations contingentes convertibles.

Le Fonds pourra également investir dans des OPC exposés aux marchés des matières premières, des IFT ou certificats sur indice de contrat à terme de matières premières, dans la limite de 30% de l'actif net.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible

← A risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé →



L'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie 5.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises jusqu'à 100 % de l'actif net du Fonds.

Le Fonds peut intervenir, à des fins de couverture et/ou d'exposition, sur des instruments financiers à terme et optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et/ou de gré à gré. Il pourra intervenir sur des contrats à terme et/ou options sur actions, sur taux, sur change, sur indices (actions, taux, change, de contrats à terme de matières premières). Il peut également réaliser des opérations de swaps, cap et floor.

La limite d'engagement du Fonds sur les instruments dérivés n'excède pas 100% de son actif net.

Il résulte de l'ensemble des instruments financiers, les fourchettes d'expositions suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	0%	100%
<i>Dont petites et moyennes capitalisations</i>	0%	50%
Marché des taux	0%	100%
<i>Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)</i>	0%	50%
Risque de change (hors devises de l'UE)	0%	100%
Marchés émergents	0%	50%
Matières premières	0%	30%

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée minimale de placement recommandée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux porteurs qui prévoient de racheter leurs parts avant 5 ans

Investissement en OPC : jusqu'à 100% de l'actif net dont 30% en FIA, le cas échéant pouvant être gérés par la Société de gestion.

Les ordres de souscription/rachat sont centralisés chaque jour avant **11 heures** (J-1) sur la valeur liquidative datée en J auprès de :

CACEIS BANK

89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

La valeur liquidative est calculée en J+2 et le règlement livraison des ordres de souscription/rachat intervient en J+3.

La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des marchés (calendrier officiel Euronext).

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie résulte de toutes les opérations de gré à gré conclus avec la même contrepartie. Le risque de contrepartie mesure le risque de perte en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.



FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (sortie).
Frais de sortie	Néant	L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	2,55%	Ce chiffre correspond à une estimation des frais qui seront prélevés au cours du premier exercice, clôturant le 30 septembre 2021. Les frais courants ne comprennent pas les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective
----------------	-------	---

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, et charges, veuillez-vous référer à la rubrique « Informations sur les frais, commissions et la fiscalité » du Prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.meeschaert-am.com.

Performance passées de l'OPCVM



La devise de référence est l'euro (EUR).

Cet OPCVM a été créé le 29 août 2019

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances tient compte de l'ensemble des frais et commissions de mouvements

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de Meeschaert Asset Management Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15 ou contact-mam@meeschaert.com ainsi que sur le site internet de la société : www.meeschaert-am.com.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est disponible 24h/24h sur le site internet de la société : www.meeschaert-am.com

Fiscalité : Selon votre régime fiscal et/ou la juridiction d'investissement de l'OPCVM, les plus ou moins-values et revenus éventuellement liés à la détention du Fonds peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de parts sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Le FCP est éligible aux contrats d'assurance vie. L'OPCVM n'est pas ouvert aux « US Persons ». (La définition de « US Persons » est disponible dans le prospectus accessible sur le site Internet de la société (www.meeschaert-am.com))

La responsabilité de Meeschaert Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La politique de rémunération du personnel de la société de gestion est disponible sur simple demande de l'investisseur.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'AMF.

MEESCHAERT ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le numéro GP 040-00025 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : **28/11/2022**